

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

| Voies d'eau | Zone de sédimentation | Type voie d'eau | Bief | PK début | PK fin | Communes |
|--------------|---------------------------------|-----------------|----------|----------|--------|------------------|
| Petite Seine | Port de Nogent et Port Soufflet | Rivière | Beaulieu | 20,000 | 20,200 | Nogent-sur-Seine |

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus entre le 16 octobre et le 15 novembre 2023.

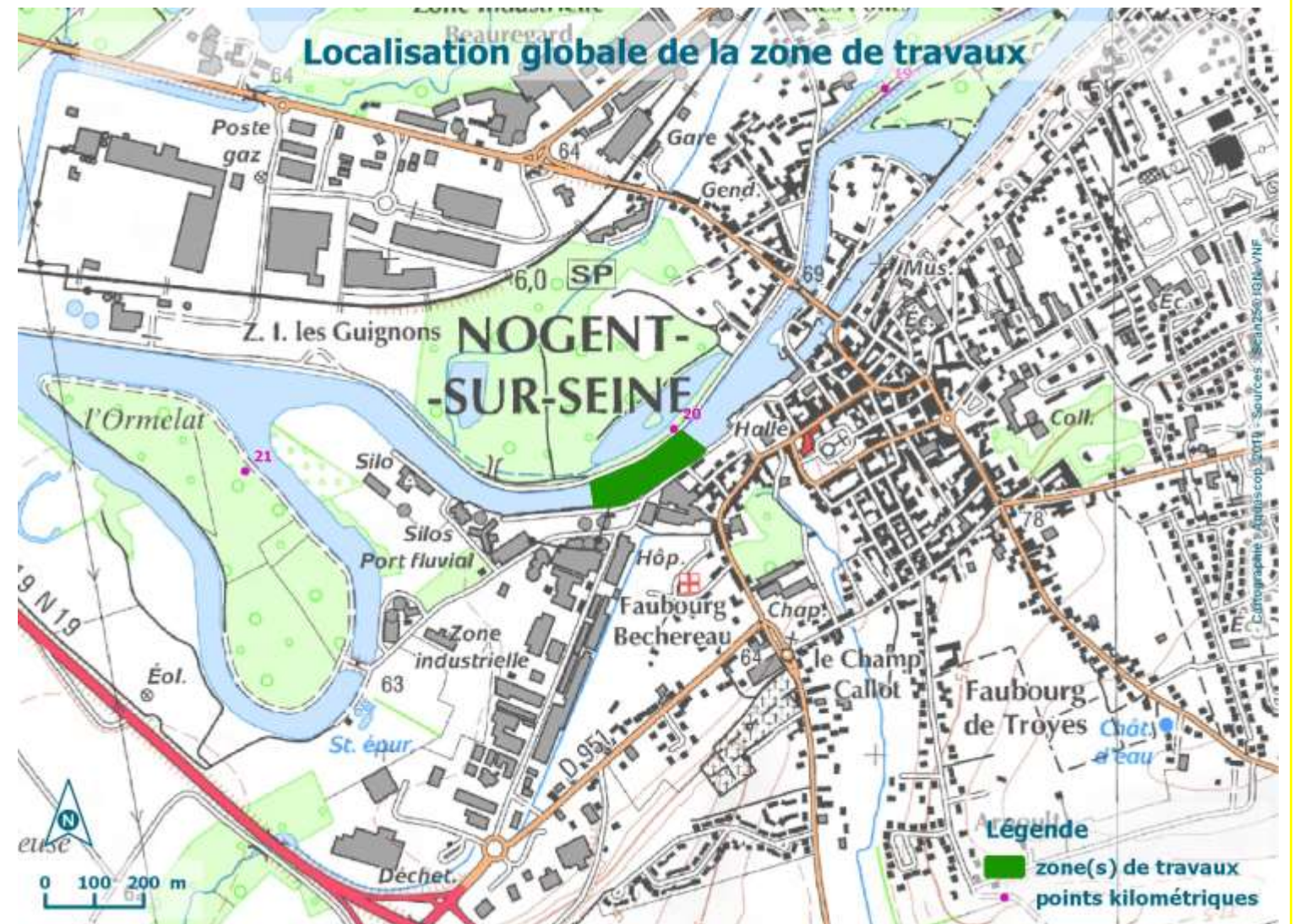
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

| Volume (m ³) | N° d'analyse | Seuil S1 dépassé (oui/non) | Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13 | Test HP 14 : écotoxique (oui/non) | Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux) |
|--------------------------|--------------------|----------------------------|--|-----------------------------------|---|
| 618 | 2023-RPS-PK 20,000 | Non | Non dangereux | Non | Inertes |
| 90 | 2023-RPS-PK 20,100 | Non | Non dangereux | Non | Inertes |

Les prélèvements ont été réalisés le 27/03/2023.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
- Canal :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
 - o Annexe : rigole, fossé
- Milieu :
 - o Urbain : habitat
 - o Rural
 - o Industriel
 - o Portuaire

| |
|---|
| |
| X |
| |
| |
| |
| X |
| |
| X |
| |

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : X
PPRI inondation bassin aval de la Seine - PPRI en révision (depuis février 2018). Les cartes sont celles de l'ancien PPRI
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

Qualité d'eau d'après la DCE :

| Masse(s) d'eau concernée(s) | Nom | Type | État chimique (objectif) | État écologique (objectif) | État chimique (actuel) | État écologique (actuel) |
|-----------------------------|--|-------------------------------|--------------------------|----------------------------|------------------------|--------------------------|
| FRHR34 | La Seine du confluent du Ru de Faverolles (exclu) au confluent de la Voulzie (exclu) | Eaux superficielles Naturelle | Bon état en 2015 | Bon état en 2027 | Bon | Bon |

Périmètres de protection des captages :

| | Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer | Captage concerné | Type (souterrain / superficiel) | Référence arrêté |
|------------------------------------|--|------------------|---------------------------------|------------------|
| Périmètre de protection immédiate | non | | | |
| Périmètre de protection rapprochée | non | | | |
| Périmètre de protection éloignée | non | | | |

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de suivi piscicole est située sur la Seine (03012100 - LA SEINE A COURCEROY 1) à environ 13 km en aval. Les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2017. Il y apparaît les espèces principales suivantes : ablette, chevesne, gardon, barbeau, hotu et spirin ; les espèces secondaires sont le goujon, le vairon, la perche commune et la loche de rivière.

Un sondage piscicole effectué à Nogent-sur-Seine par la FDAAPPMA de l'Aube (31/07/2013) révèle une présence importante de perches communes, perches soleil, rotengles, ablettes, brochets, bouvières et gardons ; les autres espèces contactées étant la brème bordelière, l'anguille, le chevesne et le goujon. D'après les informations de la fédération de pêche, il existe un enjeu halieutique important en Seine, notamment sur des espèces comme la perche commune et le sandre.

Type de berges :

Les berges sont constituées de terre.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'arrêté préfectoral relatif aux frayères du département de l'Aube (signé le 17/12/2012) indique la présence de frayères sur la Seine pour les espèces de la liste 2 (Brochet) depuis Crancey jusqu'à Courceroy. Concernant la bouvière, espèce présente dans le secteur des travaux, il est difficile de statuer quant à sa reproduction locale sans connaître la présence ou non de mollusques bivalves dans lesquels les œufs sont déposés. D'après la fédération de pêche, les pêches électriques d'échantillonnages permettent d'affirmer la présence de zones de reproduction fonctionnelle pour plusieurs espèces à fort enjeu patrimonial (chabot, vairon, vandoise), même s'il est difficile de les localiser précisément. Par ailleurs, la fédération confirme également, et avec certitude, la présence dans le lit mineur de la Seine au cours de sa traversée de Nogent, d'une part de très nombreuses frayères à sandre et d'autre part de frayères fonctionnelles à brochet dans les zones calmes et inondables.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

| Zone de sédimentation | Thème | Type | Localisation à moins de 100m | Nom |
|-----------------------|-------------|---|------------------------------|-----|
| Port de Nogent | Écologie | ZPS (Zone de protection spéciale) | Non | |
| | | ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II) | Non | |
| | | ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I) | Non | |
| | | ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux) | Non | |
| | | SIC (Site d'intérêt communautaire) | Non | |
| | | APB (Arrêtés de protection de biotope) | Non | |
| | | Ramsar (zone humide d'importance internationale) | Non | |
| | | RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage) | Non | |
| | | CEN (conservatoire d'espaces naturels) | Non | |
| | | CDL (Conservatoire du Littoral) | Non | |
| | | PN (Parc national) | Non | |
| | | PNR (Parc naturel régional) | Non | |
| | | RNN (réserve naturelle nationale) | Non | |
| | | RNR (réserve naturelle régionale) | Non | |
| | | RB (réserve de biosphère) | Non | |
| | | Patrimoine culturel | Site inscrit | Non |
| | Site classé | | Non | |

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Brochet, chabot, lamproie de Planer et vandoise ont été recensés dans le secteur (GéoIF, ONEMA, point de présence des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement). Les espèces suivantes sont également présentes dans le secteur : anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), la bouvière et la loche de rivière.

D'après l'ONEMA (2017), la bouvière peut être présente, même si elle n'a pas été contactée lors des échantillonnages. Le brochet, l'anguille et de la bouvière ont été mis en évidence dans le bras de l'Ormelat en 2013 (bras mort).

Synthèse des enjeux écologiques et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

| Zone concernée | Présence de frayère (oui/non) | Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non) | Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non) | Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non) |
|----------------|----------------------------------|--|---|--|
| Port de Nogent | possible | oui | non | non |

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale en raison de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées ; s'y ajoute la sensibilité associée à l'existence potentielle de leurs frayères.

Seul le chenal de navigation est concerné par les travaux : les habitats rivulaires ne seront pas impactés par le passage des engins.

Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction de ces espèces, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à avril pour le brochet, la lamproie de Planer et le chabot, et mai-juin pour la bouvière, la vandoise, la loche de rivière (à partir de fin avril pour cette dernière).





Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

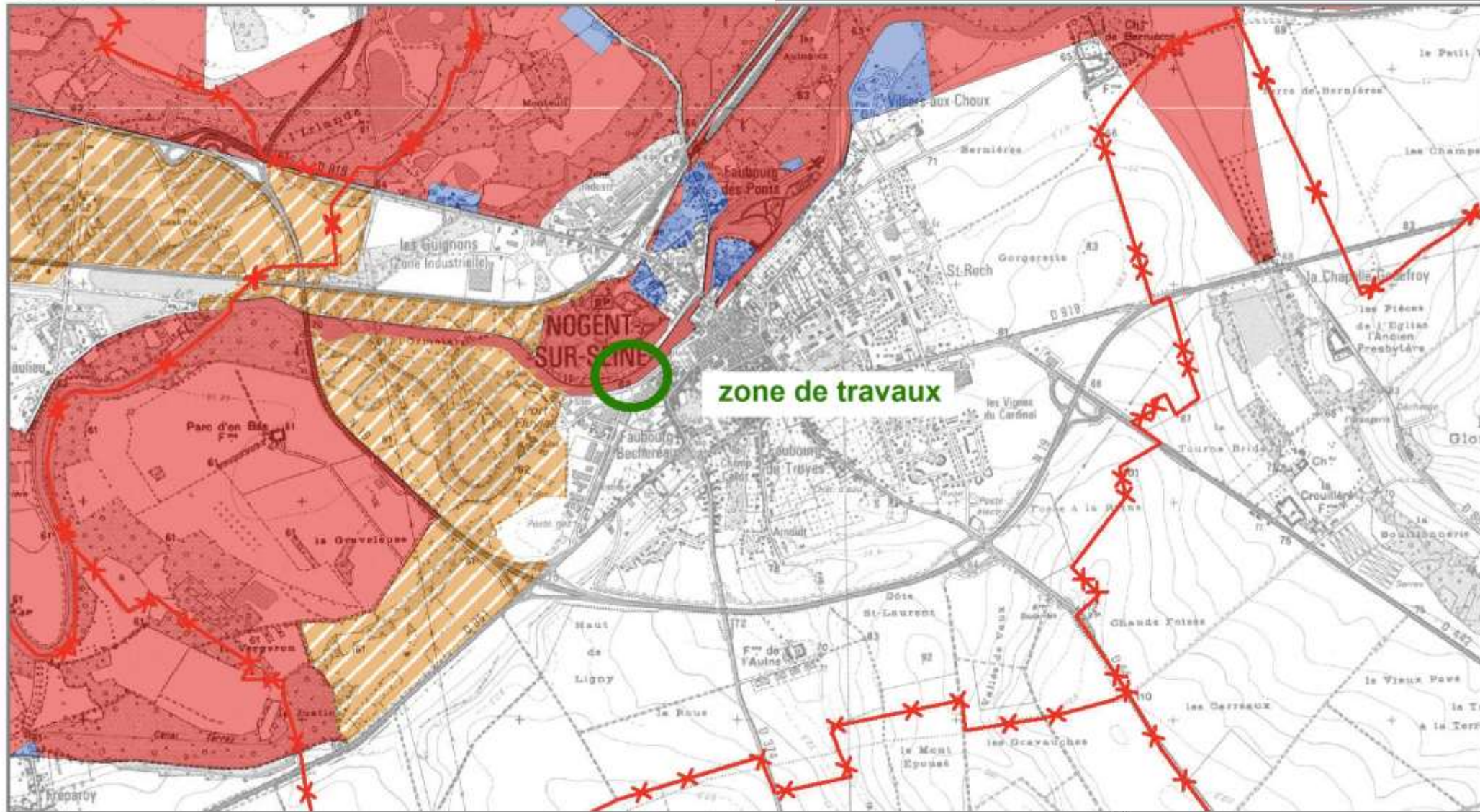
Risques identifiés

Commune de NOGENT-SUR-SEINE

P.P.R. Inondation bassin aval de la Seine,
 approuvé le 27/01/2006
 Source: D.D.E. de l'Aube
 Planche 1/2

Légende

-  Limites communales
-  Zone où le développement peut être admis sous conditions
-  Zone non constructible ou à préserver
-  Zone où le développement économique peut être admis sous conditions



Fond cartographique SCAN 25© ©IGN1999

